

## GBL annonce des mesures visant à améliorer le rendement pour les actionnaires

Le Conseil d'Administration de GBL (le « Conseil »), réuni ce jour, propose deux mesures visant à améliorer le rendement pour les actionnaires.

### **Augmentation du rendement pour nos actionnaires au travers du programme de rachat d'actions et de l'annulation d'actions propres**

Le Conseil a approuvé la quatrième enveloppe de rachat d'actions propres du groupe. Son montant, EUR 500 millions, représente le double de l'enveloppe actuelle. Le programme de rachat d'actions propres s'inscrit dans le cadre de l'engagement de GBL à générer un rendement attractif pour nos actionnaires, en combinaison avec notre politique dividendaire visant à distribuer entre 75 % et 100 % de nos cash earnings annuels.

Le Conseil a également recommandé l'annulation de 5 millions d'actions propres, sous réserve du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale telle que détaillé ci-dessous.

### **Révision de la politique de rémunération pour soutenir le déploiement en cours de la stratégie du groupe, en ce compris une exposition accrue aux actifs privés**

Compte tenu des récents investissements de GBL dans des actifs privés et de la volonté de poursuivre le déploiement de la stratégie du groupe, le Conseil a revu la rémunération des employés du groupe, y compris celle de l'Administrateur-Délégué (le « CEO »). Les changements proposés visent à améliorer la performance du groupe en attirant, retenant et motivant les talents dans un secteur hautement compétitif où la performance dépend de la qualité du capital humain.

La recommandation vise à aligner plus étroitement les intérêts des équipes du groupe, incluant le CEO, avec ceux de ses actionnaires. Elle consiste en un nouveau plan d'intéressement à long terme (i) qui requerrait un investissement personnel plus important chaque année et (ii) dont le rendement serait fonction de la performance de GBL.

Ian Gallienne, CEO : « Je me félicite des mesures proposées qui ont été établies afin d'améliorer le rendement pour nos actionnaires. Suite aux récents investissements réalisés avec succès dans des actifs privés, et dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie globale, le groupe cherche à augmenter son exposition à cette classe d'actifs au sein du portefeuille. En poursuivant notre stratégie, nous aurons besoin d'une politique de rémunération compétitive qui permettra à GBL de renforcer ses équipes avec des professionnels expérimentés. Par ailleurs, je recommande une enveloppe de rachat d'actions plus importante dans un contexte de décote demeurant trop élevée<sup>1</sup>. Enfin, nous proposons une annulation partielle de nos actions propres afin d'améliorer davantage le rendement pour les actionnaires. Ces développements sont en parfaite adéquation avec notre engagement de générer une croissance durable pour nos actionnaires. »

### **Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale**

Suite à la recommandation du Conseil de revoir la politique de rémunération du CEO et d'annuler des actions propres, une Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale sera convoquée pour le 4 novembre 2021 à 14h00 CET. L'ordre du jour, la politique de rémunération proposée et les documents pour y participer seront disponibles le 24 septembre 2021 sur le site Internet de GBL.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

**Xavier Likin**  
Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.be](mailto:xlikin@gbl.be)

**Alison Donohoe**  
Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.be](mailto:adonohoe@gbl.be)

<sup>1</sup> Décote de 34 % au 30 juin 2021, à comparer à une décote moyenne de 26 % sur les cinq dernières années (du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021)



## **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 23 milliards et une capitalisation boursière de EUR 15 milliards à fin juin 2021. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif. GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par un dividende durable et la croissance de son actif net réévalué.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker : GBLB BB ; ISIN code : BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.